



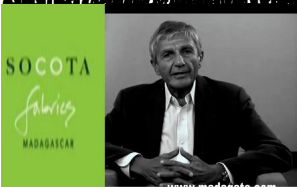
[VIDEO : SALIM ISMAIL FACE A LA PRESSE MALGACHE \(EN FRANÇAIS\)](#)

Il ne s'agit pas du domaine de la politique politicienne à la sauce malgache... Non, la famille Ismaël n'a jamais mangé de ce pain. Depuis 1930, elle préfère contribuer au réel développement de Madagascar, malgré les vicissitudes politicardes très paupérisantes qu'a traversé le pays depuis plus d'un demi-siècle.

Transcription des déclarations de Salim Ismaïl



~~http://www.radiomadagascar.com/IMG/pdf/20110726_Salim_Ismael_Socota.pdf~~



[VIDEO : SOCOTA IN ENGLISH, BY SALIM ISMAEL](#)



Salim Ismaël-Socota, Antsirabe le 24 juillet 2011 (format word)

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AGOA

Les Etats-Unis désignent comme éligibles les pays de l'Afrique subsaharienne déterminés à établir ou continuent à progresser dans les domaines suivants :

- l'économie de marché
- le pluralisme démocratique
- l'élimination des barrières au commerce et aux investissements américains
- le respect de la propriété intellectuelle
- les efforts pour lutter contre la corruption
- les politiques pour la réduction de la pauvreté
- l'amélioration de l'éducation et de la santé

- la protection des Droits de l'Homme et l'élimination des pratiques intolérables dans le travail des enfants

L'AGOA est prévue prendre fin en 2015. Le 18 novembre 2009, l'un des architectes de cette loi, le sénateur américain Bill McDermott a soumis un projet de loi proposant une prolongation jusqu'à fin 2019. Il faut toutefois souligner que ce projet, s'il est voté, va corser la concurrence, déjà ardue. En effet, le sénateur suggère d'étendre l'AGOA sur d'autres zones géographiques. Il propose, par contre, de simplifier les règles d'origine. Mais contrairement aux pratiques parlementaires dans les pays pauvres, les projets de loi ne passent pas comme une simple lettre à la Poste aux Etats-Unis.



Le Acte de Libre Commerce de 2000. Elle vise à promouvoir le développement économique de Madagascar en réduisant les barrières commerciales et en attirant les investissements étrangers.



En tant qu'entrepreneur, Salim Ismaël-Socota a diversifié son activité en créant la marque SOCOTA fabrics Madagascar, une entreprise qui vise à promouvoir le développement économique de Madagascar en réduisant les barrières commerciales et en attirant les investissements étrangers.